

PLAN DE FORMATION

PROCÉDURE CIVILE ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

Formation du vendredi 29 avril 2016 (9 h. / 12 h. 30 – 14 h. / 16 h. 30)

Animée par :

Hervé CROZE, agrégé des facultés de droit, avocat honoraire (barreau de Lyon)
Clarisse DORMEVAL, avocat (barreau de Chambéry), ancien avoué à la Cour
Christian LAPORTE, avocat honoraire (barreau de Chambéry)

La formation, qui couvre une période depuis janvier 2015, portera notamment sur les thèmes d'actualité suivants :

- **Procédure civile** : fin des actions possessoires, jurisprudence en matière de prescriptions, questions préjudicielles, communication électronique, résolution amiable des différends, nouvelles mentions dans les requêtes et assignations, médiation, nouvelles règles en matière de postulation, nouvelles règles en matière de divorce, création des tribunaux de commerce spécialisés, demande d'aide juridictionnelle et interruption de prescription, référé-expertise et délai de forclusion, ordonnances sur requête, conséquences procédurales de la réforme du droit des obligations, jurisprudence pertinente, etc.
- **Procédure d'appel** : panorama de la jurisprudence (déclaration d'appel, caducité de la déclaration d'appel, délai de trois mois pour conclure, simultanéité de la communication des pièces, défaut de communication des pièces, communication électronique, importance de la régularité de la signification du jugement, appel à jour fixe, défenses au fond et moyens nouveaux, postulation devant la cour d'appel, les dernières conclusions, le déferé, dépôt du dossier à la cour, procédure sans représentation obligatoire, inscription d'hypothèque définitive, etc.).
- **Procédures civiles d'exécution** : nouveautés en matière de titre exécutoire, de recouvrement des petites créances ; panorama de la jurisprudence la plus pertinente (prescription en matière d'exécution d'un jugement, prescription en matière de crédits immobiliers, etc.).